Rapport Financier 2022

de l'association « Les Cigognes de l'Espoir »

Recettes

23 353,78 euros

Cette somme comprend

-Cotisations (la quasi-totalité des recettes) 22834,36 euros

Et des recettes annexes :

- Vente de gadgets (Mascottes, jouets, CD) 103,32 euros
- -Dons (négligeables)
- -Vente du roman « deux mois sur neuf » 28,50 euros
- -Stage, atelier etc. (reversés intégralement aux intervenants et thérapeutes) 387,60 euros

Dépenses

Dépenses totales 25459,47 Euros

Dont

Frais de banque et d'encaissement : 744,44 euros

Frais de déplacement, rendez-vous, et Frais de réunions (AG et autres réunions d'informations) 17337,36 euros

Frais de courrier : 121,38 euros

Services informatiques, internet, promotion, logiciel, site internet, hébergement, communication, maintenance: 3610,64 euros

Autres fournitures et achat de matériels y compris informatique : 2980,56 euros

Thérapeutes, intervenants extérieurs, formations : 387,60 euros

Achat stock mascottes Cigognes et jouets en bois : 103,32 euros

Droit d'auteurs: 0

Assurances: 145,67 euros

Déficit de l'année 2022 : 2104,69 euros

Ce déficit de 2104,69 euros est compensé par les excédents précédents. Il est principalement lié à l'augmentation générale des couts (et la diminution des adhésions.